

LES INFILTRATIONS ARTICULAIRES RADIO-GUIDEES OU ECHO-GUIDEES

CONSENTEMENT ECLAIRE

Votre médecin vous a proposé une infiltration radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de la refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites. Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention, pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cette intervention ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas que vous devez vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

DE QUOI S'AGIT – IL ?

L'infiltration consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone directement au contact de la zone douloureuse. Les injections locales sont de pratique courante dans le traitement des affections rhumatologiques. Il s'agit d'une injection d'un médicament dont le but est d'agir au contact de votre lésion articulaire. Ce traitement appliqué directement au sein de votre articulation aura une action thérapeutique plus efficace qu'un traitement administré par voie générale en évitant la majorité des effets secondaires. Le plus souvent, le produit injecté est un anti-inflammatoire appartenant à la famille des corticoïdes. Cependant, d'autres produits peuvent être utilisés comme les anesthésiques locaux (à but diagnostic et parfois thérapeutique), et les produits de visco-supplémentation utilisés dans certain type d'arthrose.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ? Le geste sera effectué par radioguidage (télévision). Cette technique permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

LA RADIOGRAPHIE UTILISE DES RAYONS X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

LE DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications.

Après une désinfection très soignée de la peau, le médecin procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous.

Sous contrôle radioscopique (télévision), une aiguille est mise en place dans l'articulation. Une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté. Quelques images radiologiques seront prises durant les différentes phases de l'examen.

Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ? Cette infiltration peut diminuer votre douleur, mais le résultat n'est pas constant.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ? Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour l'éviter.

Le malaise vagal est toujours possible. Il se manifeste par des sueurs profuses associées à une baisse de la tension, une baisse du rythme cardiaque voir à une perte de connaissance brève. Il est le plus souvent bénin et transitoire et survient pendant ou au décours du geste. Dans ce cas, le simple repos avec les jambes surélevées suffit pour faire disparaître ce malaise. Parfois, des « flushs » peuvent survenir. Ils se manifestent par une rougeur du visage avec sensation de chaleur et parfois de maux de tête. Cet incident est bénin et disparaît spontanément en quelques jours. Les allergies voire les chocs anaphylactiques sont toujours possibles.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

L'infiltration se fait en ambulatoire : elle ne nécessite donc pas d'hospitalisation. **AVANT L'EXAMEN**
REPONDEZ ATTENTIVEMENT AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) **OUI**

NON

- prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type **Aspirine**, Asasantine, **Kardégic**, Persantine, **Plavix**, **Previscan**, **Sintrom**, Solupsan, Ticlid...) ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? **OUI** **NON** *Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.*

Etes-vous allergique ?

- à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? **OUI** **NON**

- avez-vous mal toléré un examen radiologique ? **OUI** **NON**

- **Etes-vous diabétique ?** **OUI** **NON**

Les corticoïdes ont tendance à déséquilibrer le diabète, ce qui nécessite une surveillance particulière de vos glycémies capillaires après le geste.

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? **OUI** **NON**

Allaitiez-vous ? **OUI** **NON**

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse** :

.....

Apportez le jour de l'infiltration :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre...),
2. les résultats des examens de laboratoire qui vous auraient été demandés,
3. le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM, scintigraphies osseuses...),
4. les médicaments qui vous ont été prescrit pour l'examen,
5. la liste écrite des médicaments que vous prenez.

▪ **Pour l'infiltration :**

- à l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements,
- venez de préférence accompagné. Il ne faut pas être à jeun,
- pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

▪ **Après votre retour à domicile** : un repos est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration dont l'effet ne se manifesterait qu'après quelques jours. En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivant l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au numéro de téléphone suivant : **04.72.01.38.10. Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.**

Mr Mme a personnellement rempli cette fiche le , et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Apporter votre Carte Vitale et vos anciens examens radiographiques, scanner ou IRM.